

# **Les mares et les canaux de pêche dans la plaine d'inondation du Logone au Nord-Cameroun : enjeux et perspectives**

**Arkali, Adoum**

Département d'histoire, Université de Ngaoundéré  
Courriel : arkali\_adoum@yahoo.fr

La plaine inondable du Logone au Nord Cameroun fait partie des grands ensembles humides en Afrique. La pêche y est pratiquée dès l'aube des temps. Les Kotoko et les Mousgoum sont les principaux exploitants piscicoles. Outre la mise à profit des fleuves au moyen des techniques et engins appropriés, ils exploitent les mares en saison sèche et les canaux au retrait des eaux de la plaine. Contrairement à l'exploitation des mares, celle des canaux pose de réels problèmes écologiques. Le retrait précoce des eaux de la plaine à cause de la prolifération des canaux (plus de 3000) et leur confiscation par une très faible minorité (10%) de la population de la plaine ont accouché des crises écologiques et sociales respectivement. Il est du devoir de l'Etat de stopper cette hémorragie par l'interdiction d'exploitation des canaux et de promouvoir les pêches communautaires basées sur des conventions savamment élaborées et tenant compte des réalités socioéconomiques du milieu.

**Mots clés** : Plaine du Logone, mare, canal communautaire, écologique.

## **Ponds and fishing canals in the Logone floodplain in northern Cameroon: challenges and prospects**

The Logone floodplain in the north Cameroon is one of the wet regions in Africa. Fishing is practiced by Kotoko and Musgum a long time ago. They use several tools and technics to catch fish during the dry season in some mares and in the canals when the water is retreating from the plain. The canals' exploitation has a real problem of environment than those of the mares. In fact, the rapid water's retreat from the plain because of their increasing number (more than 3000 canals) and their confiscation by a very weak minority (10%) of the plain's population have respectively created the ecologic and social crises. The State has to stop artificial waterway and to promote the use of the others as a close-knit fishing community based on convention wisely elaborated according to the realities of the plain.

**Keywords**: *Logone floodplain, mare, community canal, ecology.*

# Les mares et les canaux de pêche dans la plaine d'inondation du Logone au Nord-Cameroun : enjeux et perspectives<sup>1</sup>

Arkali, Adoum

## Introduction

La plaine d'inondation du Logone est le plus vaste écosystème humide du bassin du Lac Tchad occupant une superficie d'environ 8000 km<sup>2</sup> (ACEEN,<sup>2</sup> 2007). En raison de son appartenance au milieu sahélien, des crues du Logone et des eaux drainées par les Mayos<sup>3</sup> des Monts Mandara, la zone constitue un véritable réservoir de ressources fauniques, halieutiques et pastorales. Cependant, la péjoration des conditions climatiques, les aménagements hydro-agricoles, la pression démographique qu'elle subit, caractérisée par les diverses sollicitudes d'accès aux ressources naturelles et leur mauvaise gouvernance ont fait de la zone un foyer de tensions sociales. La pêche, une des principales activités économiques de la région est en proie aux difficultés tous azimuts. C'est dans le souci d'apporter notre modeste contribution à la compréhension d'une pratique qui a suscité tant de controverses que nous nous sommes intéressé à l'exploitation piscicole des mares et des canaux dans la plaine du Logone. Les mares sont des étendues d'eau stagnante formées par les points bas de la zone d'inondation alors que les canaux sont des systèmes de drains à ciel ouvert, permettant un écoulement des eaux depuis un cours d'eau jusqu'à une mare à l'intérieur de la plaine (Sighomnou *et al*, 1997). Pour ainsi, l'étude s'articule en cinq : (i) naissance, évolution et gestion des mares et des canaux de pêche; (ii) caractéristiques et fonctionnement des mares et des canaux; (iii) exploitation piscicole des mares et des canaux; (iv) impacts socioéconomiques et écologiques des mares et des canaux dans la plaine d'inondation du Logone et (v) recommandations.

## Naissance et évolution des mares et des canaux de pêche

Les canaux artificiels de pêche ont pris de nos jours une proportion considérable eu égard à leur nombre croissant, résultant de l'engouement exprimé par les pêcheurs. Pour cerner au mieux leur évolution, nous proposons de remonter à leur origine et surtout de décliner les conditions d'acquisition et de gestion desdits canaux.

---

<sup>1</sup> This was originally published in Adama, Hamadou (éd.), 2016, *Traditions historiques et développement, Mélanges offerts aux Professeurs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* (Annales de la FALSH, Numéro spécial Volume XV), pp. 283-303, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

<sup>2</sup> Association Camerounaise pour l'Education Environnementale.

<sup>3</sup> Cours d'eau temporaire au débit torrentueux de saison des pluies.

### Aux sources des mares et des canaux

On dénombre de nos jours dans la plaine du Logone une quinzaine de mares (Belal, 2003) et au moins trois mille (3000) canaux de pêche (Memong, 2006) exploités pour la plupart par les Kotoko et les Mousgoum. A l'origine d'une telle prolifération, figurent des facteurs naturels et humains.

### Des origines à 1950

Les mares et les canaux sont avant tout le résultat d'une évolution physique ou géologique et leur mise en place remonte à l'aube des temps. En effet le caractère peu monotone du profil topographique (association montagne/plaine) et la dynamique fleuve/zone inondable ont conduit à la mise en place des dépressions ou cuvette (mares naturelles). Ces dépressions sont alimentées par des échancrures ou ouvertures sur les berges du fleuve évacuant le trop-plein de son lit pendant les hautes eaux comme le décrit Monod : « L'eau qui, refluant du Logone, remplit la cuvette, parvient à celle-ci (zone inondable) par plusieurs tranchées. Les plus importantes sont celles de Logone Birni (deux canaux se réunissent vers l'Ouest), Soumadou, Mékaké, Matkou, Gofa, Mousgoum (Logomatia) » (Monod, 1928). Ce sont donc ces canaux naturels qui alimentaient la plaine inondable que les pêcheurs riverains exploitaient pendant la décrue ou le retrait des eaux de la plaine au moyen des claies entrecoupées des nasses. Eu égard aux possibilités financières et techniques limitées des exploitants, à l'abondance des ressources halieutiques et au règne de l'économie de subsistance en ce début du XXe siècle, on peut jusqu'aux années cinquante parler d'appropriation des canaux naturels.

### Des années 1950 à nos jours

Les travaux des prédécesseurs dans la région mentionnent l'existence des canaux artificiels à partir des années 1950. Les chenaux creusés ou entretenus artificiellement sont barrés par les pêcheurs Kotoko ou Mousgoum au moyen des claies entrecoupées de nasses (Blache et Miton, 1962).

**Tableau n°1 : Evolution et coût de quelques canaux de pêche**

Caract. du canal Désignation du canal	Age (années)	Long. (m)	Larg. (m)	Profond. (m)	Coût initial. Creus. (fcfa)	Coût récur. (fcfa)	Production 1994/1995 (sacs)	Prod. 1995/1996 (sacs)
Canal de Basga	360 env.	428	8	2,44	-	-	600	351
Canal Abdalah (Dongli)	350 env.	562	4,3	2,3	-	85000	42	11

Canal Alao Afdadaye Pevélé.	296 env.	5,43	13,50	2,38	-	50000	8	43
Canal Djibrine Mamat	35	660	8	2,38	400000	100000	-	39
Canal Moussa	30	746	9	1,60	250000	150000	-	33
Canal Mirli	-	704	3	0,7	-	30000	-	96
Canal Adam Allah	13	1448	6	2,30	M.O.F	-	-	55

**Source** : E. Belal, 2003, *Op cit*, pp. 56. **NB** : MOF (Main d'œuvre Familiale)

A partir des années quatre-vingt avec la péjoration climatique, la réduction des zones inondables, la convergence des pêcheurs tant nationaux qu'étrangers dans la région et surtout l'augmentation de la demande en produit halieutique, nous assistons à la prolifération des canaux artificiels dont le pic est atteint dans les années 1990. Par exemple à l'ouverture du petit Goroma en 1994 qui a permis la réinondation satisfaisante de la plaine asséchée par le barrage de Maga le nombre des canaux est passé de 185 en 1995 à 1188 en 1998 sur le tronçon Tékélé-Ivié comme l'indique le tableau ci-après :

**Tableau n°2 : Evolution numérique des canaux de pêche de 1995 à 1998**

Année	Tékélé-Zina			Zina-Ivié			Total
	Canaux exploitables	Canaux non exploitables	total	Canaux exploitables	Canaux non exploitables	Total	
1995	166	19	185	-	-	-	-
1996	227	36	263	490	225	715	978
1997	232	58	290	543	333	876	1166
1998	254	38	292	600	296	896	1188

**Source** : Greng Z. et al, 1999, « Rapport de suivi des canaux de pêche », UICN/Projet Waza-Logone

**NB** : Canal non exploitable : profondeur inférieure à 1 mètre.

De nos jours, le nombre de canaux est porté à trois mille. Ils sont contrôlés par environ dix pour cent de la population (Memong, 2006) contrairement aux mares qui auraient été plus nombreuses et permanentes que celles d'aujourd'hui. Plus de quarante-cinq mares naturelles auraient existé, une floraison sous tendue par la clémence de la nature, le développement encore limité des activités agricoles, pastorales et surtout par l'absence du présent barrage hydro agricole de Maga. C'est à partir des années soixante-dix et quatre-vingt avec leur kyrielle de

sécheresse et surtout de la mise en place du barrage de Maga que la plaine d'inondation du Logone baptisée « Hollande africaine » par les explorateurs au XIXe siècle allait changer de visage. La réduction considérable des surfaces inondables et partant la disparition de certaines mares illustrent bien cette rupture écosystémique. C'est dans ce contexte que la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad), face à la dégradation du milieu et de la biodiversité, entreprit en 1984 la restauration d'autres mares. En effet, les mares artificielles sont les anciennes mares naturelles reprofilées pour abreuver les animaux domestiques et la faune sauvage du Parc National de Waza (Saleh Adam, 1995). Certes, d'autres mares artificielles sont nées des cendres des carrières aménagées lors de la construction de la nationale n°1 Maltam-Waza-Mora en 1970 (ADRN : IFA, 1971) mais elles ne font pas l'objet d'une exploitation piscicole collective, à cause de leur faible capacité d'accueil des ressources.

De nos jours, on compte à peine une douzaine de mares d'importance. Les mares naturelles localisées à l'Est du Logomatia sont : la mare de Babagwi, située entre les villages Davagan et Sifna, la mare de Tchouvno, située entre les villages Mazera et Kraska, la mare de Kwatakwi, située à l'est du village Karam, la mare de Kapra, située entre les villages Sarassara, Kaziré et Mazéra, la mare Armani, située entre les villages Lahaï et Manjour, la mare de Mou'ouli, située à l'Ouest du village Zimado. Les mares artificielles sont situées à l'Ouest du Logomatya : la mare d'Alaven, la mare de Raraf-Sifna, la mare de Kadam, la mare de Ngamé-Oulzoumbilé, la mare de Kané-Kané, la mare de Tchédé.



**Photo 1** : Canal de pêche de plus de 500 m de long,  
Cliché : ACEEN, 2006.



**Photo 2** : Mare naturelle reliée à un cours d'eau par un canal pêche : 4 m de large et 2, 5 m de profondeur  
Cliché : ACEEN, 2006

Les canaux et les mares, naturels ou artificiels font l'objet d'une intense exploitation piscicole par les Kotoko et les Mousgoum depuis l'implantation desdits groupes ethniques dans la région entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle avec la mise en place des principautés kotoko (Lebeuf et Annie, 1977 et Igore de Garine, 1981). Pendant que les canaux prolifèrent, les mares perdent en force numérique, d'où la préoccupation de savoir les conditions d'acquisition et de gestion desdites pêcheries.

### **Des conditions d'acquisition et de gestion des mares et des canaux**

L'exploitation des cours d'eau, des chenaux et des mares ou cuvettes naturelles a été effectuée par les populations riveraines (Kotoko, Mousgoum, Massa, Sara...) depuis des temps immémoriaux et obéit à des conditions bien définies.

### **Des conditions anciennes**

L'établissement, en premier, au bord d'une pêcherie naturelle, notamment la mare ou le canal naturel et sa découverte par un individu suffit à lui attribuer l'appartenance du site pour avoir scellé, en conséquence, un pacte avec les esprits du lieu. Ainsi, la famille ou le clan du premier occupant bénéficie du droit exclusif d'exploitation, lequel avantage s'estompe avec l'arrivée sur le site d'autres groupes bénéficiant du droit d'usage en qualité de résident, et surtout avec la mise en place des structures sociopolitiques centralisées. Toutefois, il est réservé à la famille du premier occupant, lors des pêches collectives, le droit d'officier le rite propitiatoire. Chez les Kotoko par exemple et au sujet des canaux, Lebeuf rapporte:

Les eaux du Logone et du Chari sont réparties entre les villes riveraines suivant des limites précises, en outre chaque agglomération possède ses propres *kula*, bras



secondaires, diverticules ou marigots, généralement un par quartier, dans lesquels les familles qui y résident exercent leurs droits. En pays lagouané, la pêche dite *piage kula* (barrer le marigot) inaugure chaque année la saison pendant laquelle les citoyens vont se livrer à cette activité. Elle se situe pendant la saison de *sima*, vers la fin du mois d'octobre. Dans chaque ville, dès la parution de l'étoile *semake* les notables se réunissent et en fixent la date, une dizaine de jours plus tard, en général ; mais elle varie d'une cité à l'autre et ne pouvait autrefois être décidée sans référence au Maître du fleuve résidant dans la capitale. (Lebeuf et Annie, 1969)

### **Les nouvelles formes d'acquisition et de gestion**

L'acquisition des canaux artificiels requiert des moyens financiers, techniques, humains et l'autorisation du Sultan, Mrai-Logone ou du Mgivini, selon l'importance de l'entreprise. La gestion des zones de pêche dans la plaine du Logone est en réalité aux mains des autorités traditionnelles. Bien qu'une réglementation en matière de pêche (Loi, Décrets d'application, Arrêtés) est en vigueur dans le pays, la pêche dans les mares, les canaux et les réserves de la plaine d'inondation de Waza-Logone est surtout gérée par un système traditionnel. Les autorités administratives interviennent lorsqu'un conflit survenant sur ces lieux de pêche n'a pas pu être réglé par le chef traditionnel. Un comité local de gestion existe et fixe les règles de cette activité, notamment les dates d'interdiction et d'ouverture de la pêche, la manière dont celle-ci devrait se faire (individuelle ou collective), la durée, l'outillage à utiliser, la destination des produits obtenus, etc. Ce comité est constitué du chef et des « anciens » (personnes âgées) du village, s'il s'agit d'une mare ou d'une réserve « appartenant » à un seul village, ou alors des chefs de villages (camerounais et tchadiens pour les réserves situées sur le Logone) et des « anciens », quand la mare ou la réserve « appartient » à plusieurs villages. Aussi bien dans le cas d'une mare ou d'une réserve « appartenant » à un seul village ou bien d'une mare ou d'une réserve « appartenant » à plusieurs villages, la pêche peut être individuelle ou collective. Lorsque la pêche est individuelle, chaque pêcheur travaille pour son propre compte, mais l'ordre de passage des différents engins est déterminé à l'avance dans un souci d'équité. A titre illustratif, l'on commence d'abord par les hameçons, ensuite les filets, suivis des nasses et enfin les paniers généralement utilisés par les femmes. Dans le cas d'une pêche communautaire, le travail est d'abord collectif et il se fait à l'aide de la senne de plage. Ceci peut prendre un ou deux jours selon l'abondance du poisson ; puis, la pêche se poursuit de manière individuelle avec les autres engins de pêche (hameçons, nasses, paniers, etc.) (Belal, 2003).

Devant l'incivisme caractérisé et l'égoïsme de certains pêcheurs d'une part et la persistance des frictions entre les acteurs d'autre part, l'ACEEN a, en 2004, réalisé un diagnostic participatif de gestion des ressources naturelles de certains terroirs des villages de la plaine.

C'est ce qui a conduit à l'élaboration de la convention locale de gestion concertée des réserves communautaires de pêche du terroir du village Kaziré, canton de Zina. Fruit de la réflexion consensuelle menée par tous les acteurs tant administratifs que traditionnels et les exploitants, la convention a, tour à tour, évoqué l'organisation, les règles de gestion des réserves communautaires, la répartition des produits des réserves et de la gestion des fonds générés, les infractions et sanctions, les responsabilités des parties prenantes et les dispositions finales. (ACEEN, 2006)

### Caractéristiques et fonctionnement des mares et des canaux

Il existe dans la plaine des canaux et des mares naturels ou artificiels. Bien que fonctionnant dans un système de dépendance, ils présentent des formes différentes.

#### Les caractéristiques

Les mares sont constituées pour la plupart de quatre parties, notamment : les canaux de remplissage naturels, le bassin de sédimentation, le bassin de rétention et les canaux de trop-plein naturels.

Non récurées et victimes d'ensablement, les mares de la plaine du Logone sont en état de dégradation avancée. Les bassins de sédimentation et de rétention communiquent directement entre eux sans ouvrage intermédiaire (déversoir). Les berges des mares sont exposées aux érosions. Elles sont accessibles tout le long de chaque côté par les usagers, à l'instar des animaux et des êtres humains.

Tableau n°3 : Dimensions et capacités des bassins de rétention de quelques mares

Désignation de la mare	long		larg		haut		Pente des berges		capacités		Volume d'eau (6 et 7 avril)		Volume de boue (6 et 7 avril)	
	Li (m)	La (m)	Li (m)	La (m)	Hi (m)	Ha (m)	Pi	Pa	Vi (m <sup>3</sup> )	Va (m <sup>3</sup> )	H (m)	Ve (m <sup>3</sup> )	H (m)	Vb (m)
ALEVEN	150	160	35	40	4,50	3,70	½	/	18000	16000		7000		3500
SIFNA	160	175	35	42	4,50	3,80	½		19000	17000		12000		3000
TCHEDÉ	160	180	35	40	4,60	3,80	½	/	20000	18000		10500		3500
HARAF	160	180	35	41	4,60	3,90	½		20000	18000		12000		3600



**Source** : J. Ngongang, 2009, « Projet d'aménagement et de gestion concertée des quatre mares artificielles de la zone périphérique inondable du Parc National de Waza », ACEEN, p. 10

**NB** : (i) dimensions initiales présumées, (a) dimensions actuelles estimées, (Ve) volume d'eau, (Vb) volume de boue.

Echancrures naturelles ou aménagés de mains d'homme, certains canaux constituent de véritables cours d'eau (débit de pointe supérieur à 20m<sup>3</sup>/s). La longueur d'un canal peut aller à plus de 20000 m selon la volonté et capacité du propriétaire : « *A fishing canal crosses the plain, finishing in the river or mare. Their length can be impressive even up to several kilometres with a depth from 1 up to 10 m* » (Rhegergen, 1997). Le tableau suivant illustre bien ces caractéristiques des canaux de la plaine du Logone.

**Tableau 4: Caractéristiques hydrauliques des canaux de Bouraï et Malifou**

Station	Q max (m <sup>3</sup> /s)	Section Mouillée (m <sup>2</sup> )	Largeur (m)	Per. mouillé (m)	R. hydraulique (m)	Vit. Moyenne (m/s)	Prof. moyenne (m)
Canal Bouraï	20	146,3	55	58	2,52	0,138	2,66
Canal Malifou	6,50	29,3	21,5	22,3	1,31	0,222	1,36

**Source**: D. Sighomnou et al, «Restauration hydro-technique de la plaine du Logone dans l'Extrême Nord Cameroun : troisième campagne de mesures 1996 », PWL, p. 29

### Fonctionnement des mares et des canaux dans le système hydrographique

Les mares et les canaux forment une partie d'un grand ensemble, à l'instar de la plaine. Les étudier séparément suppose la compromission des résultats. En effet, les flux et les reflux des eaux dans la plaine déterminent son écosystème dont dépend l'écologie de la faune et de la flore. Les mares, nonobstant leur dégradation sont des réserves en eaux et ressources halieutiques pendant la saison sèche. Elles sont alimentées pendant les périodes des crues par les canaux, véritables vases communicants. En effet, les crues du fleuve, les précipitations directes sur la plaine, les eaux issues des *mayos* en provenance des Monts Mandara constituaient jadis les principales sources de l'inondation dans la plaine du Logone. D'après Drijver, on observe en année moyenne le cycle suivant :

- de mai à septembre, les précipitations locales saturent le sol et remplissent les petites cuvettes et dépressions (mares), après évaporation, une réserve utile en eau de 285 mm subsiste au cours de cette période ;

- à compter du mois d'août, quelque  $385 \times 10^6 \text{ m}^3$  d'eau sont distribués dans la plaine par une multitude de petits affluents (les *mayos*) qui descendent des Monts Mandara, ce qui provoque une première inondation partielle en septembre, ce volume hydraulique correspond à peu près à un niveau d'inondation de 0,2 m pour une surface d'étalement de 200000 ha ;

- entre la fin du mois de septembre et le mois de décembre la crue du Logone (quelque  $1000 \times 10^6 \text{ m}^3$  d'eau) submerge une zone équivalente à 200000 ha sur une hauteur de 0,5 m (Drijver, 1985).

A ce système hydrologique correspondent des migrations des poissons dont la description a été faite par Blache et Miton :

- de février à avril, les populations de poissons sont stables, confinées dans le lit mineur des fleuves et dans les mares ;

- de mai à juillet, les populations de poisson se déplacent en remontant le courant à la recherche des brèches du bourrelet de berge, leur permettant de pénétrer dans les zones inondées, en juillet, période de ponte pour certaines espèces, ce sont des migrations longitudinales anadromes ;

- d'août à mi-novembre, les populations de poissons quittent le lit mineur du fleuve et viennent dans la zone inondée en se déplaçant vers la périphérie, en août et septembre, période de ponte pour la majorité des espèces, ce sont des migrations latérales ;

- de mi-novembre à janvier, les populations de poissons s'engagent dans les grands axes de décrue et en descendent le courant pour regagner le lit mineur du fleuve, ce sont des migrations longitudinales catadromes (Blache et Miton, 1962).

En effet, suivant la montée des eaux dans le fleuve, les poissons remontent le cours à la recherche des zones inondables dont ils ont accès avec le déversement du trop-plein du fleuve. En plaine, ils se reproduisent et regagnent le lit du fleuve avec la décrue. C'est en maîtrisant ce comportement et cette habitude des poissons que les pêcheurs ont développé les techniques appropriées pour leur capture.

### **Exploitation piscicole des mares et des canaux**

Les canaux et les mares sont respectivement exploités pendant et après le retrait des eaux de la plaine inondable. Cette période correspond à la petite pêche et à l'intérêt manifeste des éleveurs et des agriculteurs. A l'évocation des conditions d'accès aux dites pêcheries, suivront les pêcheurs et les techniques de pêche et, enfin, le traitement des poissons et leurs destinations.

### L'accès aux ressources

L'accès aux ressources de la plaine d'inondation du Logone est la principale préoccupation des populations en quête de meilleures conditions de vie. Les ressources les plus convoitées sont l'eau, les pâturages, les terres, les arbres et les produits de collecte et de ramassage. Cette situation est d'autant plus fragile que multiples sont les acteurs de professions différentes et surtout aux intérêts divergents : les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Et les compétitions sont si rudes qu'elles peuvent être intra ou intergroupes. Nous nous attarderons dans ce volet sur le cas exclusif des pêcheurs. L'accès aux canaux artificiels de pêche est libre, étant entendu que c'est une propriété individuelle, familiale ou clanique. Par contre, l'accès aux mares et canaux naturels requiert le respect du calendrier et les termes de la convention communautaire. Toutefois, cet accès est complexe en raison des origines diverses des exploitants. Le tableau ci-dessous nous donne un aperçu de la situation.

Tableau n°5 : Mode d'accès selon les pêcheries, les exploitants et les types pêches

Types de pêche	Types de pêche pratiqués dans les pêcheries communautaires et modes d'accès		
	Pêche individuelle	pêche communautaire	Pêche collective
Portions du fleuve Logone	libre à tous après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidents
	payant au début des décrues aux forces de l'ordre		payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers
Portions du Loromé Mazera	libre à tous résidents après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résident

Types de pêche	Types de pêche pratiqués dans les pêcheries communautaires et modes d'accès		
	Pêche individuelle	pêche communautaire	Pêche collective
	début des décrues qui correspond à la grande pêche		
	Autorisé aux pêcheurs étrangers		Autorisé et parfois payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers aux pêcheurs étrangers
Portions du Logomatya	libre à tous après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidents
	Autorisé aux pêcheurs étrangers		Autorisé et parfois payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers aux pêcheurs étrangers
Portions du Petit Goroma	libre à tous après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidents
			payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers
Portions des dépressions naturelles (Abana)	libre à tous après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidents
			payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers
Mares naturelles	libre à tous résident après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages du ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidents
	interdit à tous les étrangers		payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers

Types de pêche	Types de pêche pratiqués dans les pêcheries communautaires et modes d'accès		
	Pêche individuelle	pêche communautaire	Pêche collective
Mares artificielles Plaine	libre à tous résident après la fin de la pêche communautaire et/ou collective et avant le début des décrues qui correspond à la grande pêche	Libre et exclusif à tous les pêcheurs ou chefs de ménages ou des villages qui gèrent la pêche	libre à tous les pêcheurs résidants
	interdit à tous les étrangers		payant en nature ou en espèce pour tous les pêcheurs étrangers

**Source** : Aboukar Mahamat, 2013, « Etat des lieux des pêcheries communautaires dans la plaine d'inondation du Logone », CBLT/PRODEBALT, p. 31

Cet imbroglio émane du simple fait que l'autorité traditionnelle a pris le dessus en matière de gestion des pêcheries dans la plaine avançant des critères plus ou moins acceptés des exploitants.

### Outillage et production

La bonne description au sujet de l'exploitation des mares et des canaux nous est faite par Monod :

Le Mousgoum est avant tout un agriculteur très laborieux : les petites plantations de tabac sur leur terre-plein alvéolé qui se rencontrent partout renseignent sur les capacités agricoles de cette race. Cette aptitude spéciale n'empêche d'ailleurs nullement le Mousgoum d'être un excellent pêcheur qui exploite activement non seulement les canaux, les étangs, etc..., mais le fleuve lui-même où il traîne la senne et où il construit des bordigues qui peuvent atteindre l'ampleur de l'Uringalé de Mala, colosse et modèle du genre. Si cette pêche se fait en saison sèche, la grosse de période de pêche est dans l'ensemble, ici comme pour le pays Banana ou le yaéré Kotoko, la fin de la crue et surtout peut-être la baisse des eaux, car c'est alors que dans les rivières, derrière les claires, s'accumulera le poisson incapable de regagner les eaux libres et courantes. (Monod, 1928)

Jadis et pendant l'étiage, les mares résiduelles sont exploitées à fond par les Kotoko, les Mousgoum et les Arabes Choa venus également des pays tchadiens, par des Kanuri et des Haoussa venus du Nigeria. Les engins employés sont la palangre non appâtée, les harpons et

les foënes. La production était constituée en majorité des Clarias en raison de leur aptitude à résister dans des conditions difficiles. L'exploitation d'une mare en bonne année peut donner jusqu'à 30 tonnes de poisson (cas de 1954), la même après une décrue tardive ne donnera que 10 tonnes (cas de 1955) (Blache et Miton, 1962).

La production du canal est fonction de sa durée d'exploitation, de ses caractéristiques et surtout du nombre de nasses employées. Il est rapporté par exemple qu'en 1955 une nasse employée dans un chenal pouvait produire 40 kg de poisson par jour et pendant deux mois environ (Blache et Miton, 1962).

De nos jours, les mares, contrairement aux canaux, sont pour la plupart des pêcheries communautaires. Les engins employés sont fonctions des exigences du comité local de gestion pouvant autoriser ou non certains outils ou techniques de pêche. Toutefois, les sennes de plage, l'épervier, les palangres, les haveneaux triangulaires, les épuisettes sont les principaux engins employés dans les mares pendant que les canaux sont exploités au moyen des barrages à claie entrecoupés des nasses ou de bourse de filet.



**Photo 3** : Piège aménagé à la sortie d'un canal de pêche ne laissant la chance à aucun poisson qui migre de la plaine vers le cours d'eau de s'échapper

**Source** : ACEEN, 2013

Il est très difficile d'apprécier la production des mares et des canaux dans une perspective évolutive, à cause du manque de suivi. Toutefois, la production d'une mare est en baisse, car sa production maximale ne dépasse guère 15 tonnes aujourd'hui. Contrairement au canal qui



passé en moyenne de deux tonnes par nasse dans les années 1950 à quatre. La production suivie de quarante-sept canaux en quarante-cinq jours dans la plaine du Logone a été estimée à 233 tonnes, soit 4,95 tonnes en moyenne par canal. La production était à 97% constituée des Clarias, 2,35% des *Petrocephalus* spp, 0,36% des *Marcuseniuscyperinoides*, 0,28% des *Synodontis* spp (Saleh Adam, 1995).

### Transformation et destination des produits

Types de réalisations	Portions du fleuve Logone	Portions du Loromé Mazera	Portions du Logomatya	Portions du Petit Goroma	Portions des dépressions naturelles (Abana)	Mares naturelles	Mares artificielles	Total
Mosquées en dur et semi dur	10	12	10	01	05	04	05	45
Salles de classes en terre et au toit en tôle	03	15	08	01	00	02	02	31
Tables bancs pour les écoles	00	25	60	00	00	00	00	75
Livres pour les élèves et enseignants	05	10	50	00	00	00	00	67
Prise en charge des maîtres des parents	03	12	15	01	00	03	03	37
Points d'eau potable (contribution)	01	05	03	02	01	03	00	15
Magasins de stockage (contribution)	00	02	00	00	00	00	00	02

Senne de pêche communautaire	00	01	02	00	00	01	00	05
<b>Total</b>	22	82	148	05	06	14	10	287

Tableau 6 : Typologie des réalisations faites avec les fonds obtenus de la vente des produits des pêcheries communautaires de 2008 à 2012 **Source** : Aboukar Mahamat, 2013 : 29

Les poissons issus des mares et des canaux étaient pour la plupart fumés et vendus aux commerçants en provenance du Nigeria (Blache et Miton, 1962). De nos jours ils sont séchés, fumés ou vendus à l'état frais à des commerçants venus de Maroua et de ses environs. Les procédés de transformation demeurent traditionnels. Toutefois, une partie des poissons frais ou transformés est prélevée pour l'autoconsommation. Contrairement aux produits des canaux, propriété privée, ceux des mares communautaires sont vendus et les fonds obtenus servent à la réalisation des projets communs.

### **Impacts socioéconomiques et écologiques des mares et des canaux dans la plaine du Logone**

L'exploitation des canaux et des mares apparaît comme une source de richesse. Cependant, elle est l'objet de plusieurs critiques.

#### **Impact positif**

L'importance des mares et des canaux dans la plaine du Logone n'est pas à occulter et est manifeste au plan socioéconomique et écologique. Ils participent en effet de la stabilisation des populations dans la plaine pendant une saison rude de l'année d'une part et, d'autre part, de leur alimentation en protéines animales. Singulièrement, la mare est un facteur de solidarité et de promotion sociale. La gestion et l'exploitation des mares communautaires en est un exemple de la mise en relief des initiatives communes et les réalisations des projets sociaux.

Au plan économique, ils constituent une source d'enrichissement grâce aux fonds générés des ventes de leurs produits. Certains grands canaux génèrent 200000 à 20000000 de FCFA en trois semaines d'activités.

Les canaux et les mares contribuent par ailleurs au maintien de la dynamique écosystémique par le drainage des eaux et leur conservation en plaine respectivement. La faune et la flore vivent au rythme de ce système hydrologique. En effet, les mares résiduelles permanentes

jouent un rôle non négligeable grâce au peuplement piscicole qu'elles peuvent contenir. Les mares saisonnières quant à elles offrent une remarquable démonstration des facultés d'adaptation de certaines espèces à la vie dans une vase plus ou moins desséchée (UICN, 2002).

### **Les conséquences indigestes**

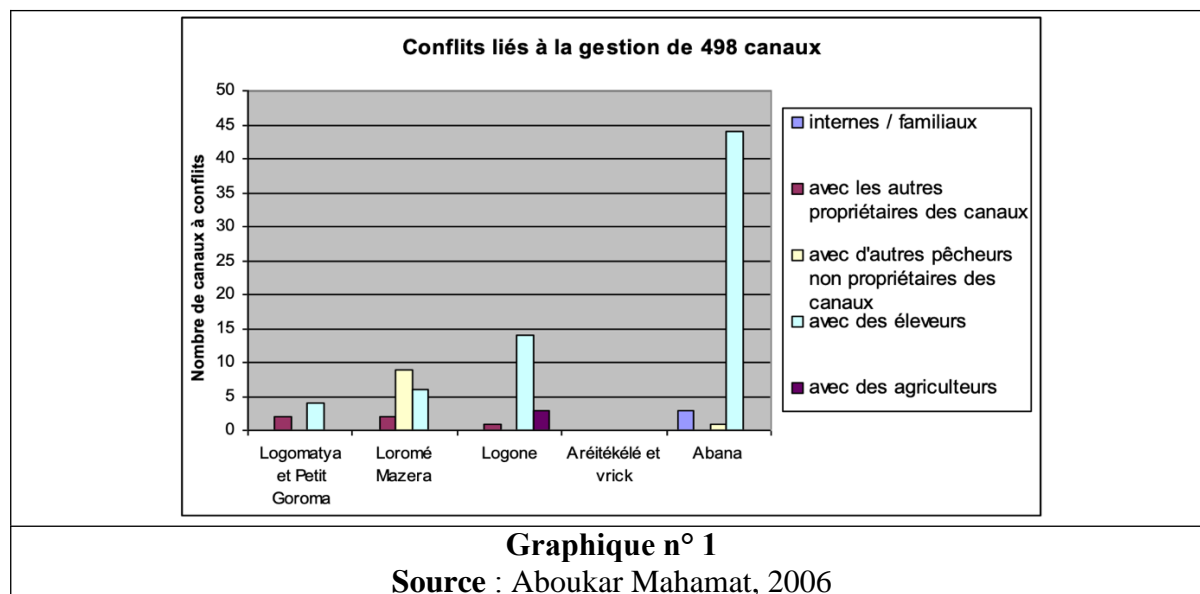
Nonobstant leur contribution au maintien de la dynamique écosystémique dans la plaine, les mares et les canaux présentent des limites liées d'une part à l'accès aux ressources naturelles de tous les protagonistes et d'autre part à leur mise à profit. Ils sont au plan social une source de conflits multiples et multifformes.

Au début des années 2000, la situation de la plaine d'inondation du fleuve était devenue un exemple concret de « tragédie de commun ». Cette situation n'est pas encore véritablement inversée et de façon irréversible. De nos jours, ni les populations, ni les autorités locales, ni même l'Etat ne semble toujours en mesure d'assurer sa gestion de façon appropriée: ses ressources naturelles stratégiques communes de grandes valeurs telles que les poissons, les pâturages, les cours d'eau et les mares naturelles sont l'objet d'une appropriation par des individus ou groupes d'individus. (Aboukar Mahamat, 2013)

Cette situation on ne peut alarmante résulte :

- du non-respect des traditions et coutumes, les Kotoko ont du mal, dans certaines pêcheries, à faire valoir leurs droits ancestraux, ce qui a conduit à des affrontements inter ethniques. C'est le cas du litige au sujet de la mare de Ngodeni inscrit au procès-verbal n°005/PV/K23.03.1/BRAC au district de Zina.
- du non-respect des délimitations des pêcheries : ce conflit oppose généralement les propriétaires des canaux qui, parfois par des sinuosités, arrivent au croisement des canaux. Ou encore, les mêmes propriétaires congédient souvent d'autres pêcheurs de la plaine sous le prétexte que ceux-ci interviennent dans une zone dépendant de leurs canaux. Les éleveurs sont aussi accusés d'altérer les berges des canaux au passage du bétail ;
- du non-respect du calendrier : il survient lorsque deux villages exploitant une même mare ont du mal à s'entendre sur le calendrier de pêche.
- du refus de respecter la mise en défens des pêcheries : il peut s'agir d'une pêche frauduleuse opérée par des individus appartenant à la communauté ou non ayant mis la pêche en défens.
- des revendications de l'espace ;
- de l'exclusion de certains exploitants,

- de l'inégal accès à la ressource : le conflit oppose généralement les pêcheurs entre eux ; par exemple, ceux ne disposant pas de canaux de pêche accusent les autres d'illicite accumulation des richesses. Par ailleurs, les éleveurs s'opposent souvent aux pêcheurs, à cause de la confiscation des mares par ces derniers.



Au plan économique, la création d'un canal nécessite une mobilisation considérable des moyens financiers et matériels bien que certains engagent une main d'œuvre familiale.

Les canaux de pêche permettent en une campagne d'avoir un rendement considérable, mais le coût d'investissement (creusement initial ou recreusage) sont souvent très élevés, bien que la main d'œuvre soit très utilisée dans ce sens. En l'occurrence, on a des canaux dont le creusement initial aura coûté entre 250000 et 400000 FCFA, comme il y en a qui auront coûté moins de 20000 FCFA. (UICN-PWL, 1996)

Par ailleurs, en provoquant un retrait rapide des eaux d'inondation de la plaine, les canaux amenuisent la quantité et la qualité des ressources halieutiques, en freinant la reproduction doublée de certaines espèces et en handicapant la croissance normale des ressources, ce qui entraîne par conséquent un manque à gagner. Enfin, les canaux favorisent l'enrichissement à outrance des 10% des populations de la plaine les exploitant sous le regard impuissant des 90% des autres exploitants de la plaine victimes de paupérisation.

Les canaux sont ensuite un facteur de rupture écologique dans la région de par leur prolifération. En effet, la pêche dans les canaux a été délaissée après la mise en eau en 1979 du barrage de Maga qui a été à l'origine d'un bouleversement socioéconomique et environnemental d'envergure : réduction des zones inondables et des surfaces pâturables et

cultivables, émigration des populations de la plaine et réduction de la biodiversité. C'est avec l'ouverture du Mayo petit Goroma le 31 juillet 1994 par le PWL (Saleh Adam, 1995) que les canaux ont repris leur importance et se sont multipliés au fil des ans. Cette prolifération est à l'origine d'un bouleversement ou déséquilibre écosystémique. Les canaux, au cours de leur exploitation (barrage hermétique et non sélectif) et fonctionnement (retrait rapide des eaux de la plaine), sont responsables de :

- de la modification du comportement des espèces ;
- l'extinction progressive de certaines familles de poisson ;
- la perte de repère par les animaux ;
- la contribution à l'assèchement de certains cours d'eau et des mares naturelles ;
- l'accentuation des effets de la sécheresse et la dégradation du couvert végétal ;
- la réduction des espaces pâturables et de la biodiversité...

### **Quelques recommandations**

Au terme de cette étude consacrée à l'exploitation des mares et des canaux dans la plaine du Logone, les recommandations doivent valoir les frustrations sociales et les ruptures écologiques relevées.

### **Au sujet des frictions sociales**

Pour apaiser la situation, l'on gagnerait à :

- privilégier la participation communautaire, le partenariat et tenir compte de la durabilité environnementale, car, l'accès inéquitable à la ressource poisson est la principale source de problèmes : des propriétaires des canaux qui s'enrichissent outrageusement sur le dos des autres pêcheurs mis en marge ;
- interdire l'exploitation des canaux artificiels et ériger des canaux naturels en pêcheries communautaires au profit des populations environnantes : les fonds générés pourront servir à la réalisation des équipements sociocollectifs ;
- élaborer des conventions d'exploitation des pêcheries communautaires, tout en s'appuyant sur des processus qui tiennent compte des analyses socioéconomiques locales ;
- prendre en compte les avis des exploitants et surtout les aspects liés au genre dans l'élaboration des politiques d'aménagement et de développement des pêches ;

- soutenir les ONG<sup>4</sup> opérant dans la région de l'Extrême-Nord, mettre en pratique leur recommandation et surtout assurer le suivi des opérations engagées ;
- sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs ;
- réhabiliter et améliorer les règles coutumières et cérémonies rituelles de pêche ;
- réhabiliter et matérialiser toutes les pistes pastorales, et aménager et sécuriser les zones qui regorgent de pâturages de qualité afin d'éviter le conflit pêcheur/éleveur.

### **Au sujet des ruptures écologiques**

La question environnementale est des plus préoccupantes et, à ce titre, il conviendrait de :

- combler ou ensabler les canaux artificiels ;
- régler les pratiques et les engins de pêche ;
- interdire la pêche pendant les migrations longitudinales et latérales avant la reproduction ;
- interdire formellement la pêche au barrage.

### **Conclusion**

La plaine d'inondation du Logone estimée à 800000 ha fait partie des plus grands milieux humides africains et elle joue un rôle très prépondérant en tant que réservoir des ressources fauniques, halieutiques et pastorales. La mise en place du barrage de Maga en 1979 et les péjorations climatiques ressenties dans les années 1970 et 1980 écorchent sérieusement ses potentialités. Les cris de joie qui ont émaillé la réouverture du petit Goroma en 1994 se sont aussitôt estompés et mués en cris de détresse, car, les canaux jadis délaissés et repris après la réouverture du petit Goroma et leur création anarchique se révèlent comme une source de tensions sociales et de ruptures écologiques dans la plaine du Logone. C'est dans cette logique que nos principales recommandations conduisent à la suspension de creusement des canaux et au dragage de ceux existants. Et leur exploitation pourrait être faite à l'image des mares communautaires qui, pour le moment, présentent plus d'avantages que d'inconvénients.

---

<sup>4</sup>-SNV : Organisation Néerlandaise de Développement ; GTZ : Coopération Technique Allemande ; ACORD : Association de Coopération et de Recherches pour le Développement ; GRN : Gestion des Ressources Naturelles ; APELD : Association pour la Protection de l'Environnement et la Lutte contre la Désertification ; DED : Service Allemand de Développement ; UICN : Union Mondiale pour la Nature...



## **Bibliographie**

- Aboukar, M. 2013. État des lieux des pêcheries communautaires dans la plaine d'inondation du Logone. CBLT/PRODEBALT, 73.
- ACEEN. 2007. Gestion de plaine d'inondation de Waza Logone : D'une véritable tragédie au décollage perceptible. 95.
- ADRN (Archive de la Délégation Régionale du Nord). Inspection Fédérale d'Administration (IFA) : Rapport annuel d'activités : situation économique (1970-1971). 30. signé El Hadj Ousmane Mey.
- Belal, E. 2003. Les pêches amplifiées dans la plaine d'inondation de Waza Logone, Province de l'Extrême Nord Cameroun. Communication présentée à l'atelier international sur l'amplification des ressources halieutiques à travers la gestion participative tenu à Bobo Dioulasso-Burkina Faso, Rapport général, 181.
- Blache J., & Miton, F. 1962. Première contribution à la connaissance de pêche dans le bassin hydrographique Logone-Chari-Lac Tchad. Paris, ORSTOM, 143.
- Drijver, C.A. 1985. Maîtriser les inondations : les aspects d'environnement du développement des plaines d'inondation africaines. Centre d'études de l'environnement, Université d'État de Leiden, 99.
- Garine, I. 1981. Contribution à l'histoire du Mayo Danaye (Massa, Toupouri, Moussey et Mousgoum. *in*: Tardits, C. Colloques internationaux du CNRS n°551-Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun vol I. Paris, 171-186.
- Lebeuf, J. P., & Annie. 1977. Les arts des Sao : Cameroun, Tchad, Nigeria. Paris, Chêne, 205.
- . 1969. Les principautés kotoko : essai sur le caractère sacré de l'autorité. Paris, PUF.
- Memong Meno, E. P. 2006. Synthèse des études socioéconomiques et des connaissances sur les acteurs dans le bassin du Lac Tchad. CBLT-UICN, 54.
- Monod, Th. 1928. L'industrie des pêches au Cameroun. SEMG 505.
- Ngongang. 2009. Projet d'aménagement et de gestion concertée des quatre mares artificielles de la zone périphérique inondable du Parc National de Waza. ACEEN, 29.
- Rhebergen, M. 1997. Who Reaps the Fruit of Re-flooding? Changes and opportunities in Natural Resource used by Mousgoum Women after Re-flooding of the Logone Floodplain, North Cameroon. Master's thesis for development studies, University of Nijmegen, 115.
- Saleh, A. 1995. Impact de la réinondation de la plaine du Logone sur la pêche : Cas particulier des villages riverains du Parc National de Waza. Rapport de stage d'insertion professionnelle, Université de Dschang, 150.

Sighomnou, D. *et al.* 1997. Restauration hydro-technique de la plaine du Logone dans l'Extrême Nord du Cameroun : Troisième campagne de mesures 1996. PWL, 30.

UICN, 2002. Inondation et fonctionnement d'un écosystème : Besoin de recherche pour la plaine du Logone : séminaire organisé du 23 au 25 janvier 2002 à Maroua. Rapport final, 206.

UICN-PWL. 1996. Projet de conservation et de développement de la région de Waza-Logone République du Cameroun. Rapport annuel n°6, 208.

Cet article est protégé par les droits d'auteur de l'auteur. Il est publié sous une licence d'attribution Creative Commons (CC BY NC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>) qui permet à d'autres de copier et de distribuer le matériel sur n'importe quel support ou format, sous une forme non adaptée, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que l'auteur soit cité et que la publication initiale ait lieu dans ce journal.



This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License (CC BYNC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>) that allows others to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the creator and initial publication in this journal.